



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE "SECURITE" N° 1

V.Réf. :

N.Réf. : 88/2442

DATE 30 Mars 1988

OBJET Dégradation de la résistance du tissu de certaines voilures de secours

MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES

Voilures de secours GQ SECURITY AEROCONICAL OU CONIQUE GQ SECURITE

TEXTE

1/ La Fédération Australienne de Parachutisme nous a informés de l'altération des caractéristiques mécaniques du tissu utilisé pour la fabrication de voilures de secours confectionnées par la Société SECURITY PARACHUT de SAN LEANDRO (Californie) filiale de la Société anglaise "G.Q. DEFENSE Ltd".

Cette dégradation du tissu, qui s'opère progressivement dans le temps, semble avoir pour origine une réaction chimique due au contact du tissu avec la résille utilisée pour obtenir les ouvertures ménagées dans la voile.

La Compagnie PIONEER PARACHUTES a déjà demandé le retour de 141 voilures.

Ces problèmes concernant les voilures G.Q. Security Aeroconical - Série 79 A 1684, numéro d'immatriculation 01229 à 01260 inclus (date approximative de fabrication : mars 1982).

2/ L'Aéro Club des Pays Bas vient de nous informer qu'une voile de réserve conique GQ SECURITE, série 02/000901, fabriquée en Angleterre le 9.4.1986 a éclaté au choc à l'ouverture, entraînant ainsi la mort de l'utilisateur.

L'ouverture a été déclenchée en vitesse terminale.

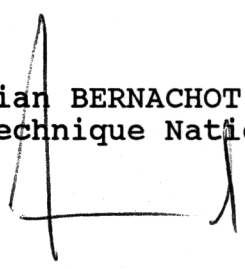
En première analyse, il semblerait que cet éclatement ait pour cause initiale un problème d'homogénéité d'allongement des textiles utilisés pour la fabrication (ruban KEVLAR et tissu polyamide).

Ces voilures sont désormais interdites aux Pays Bas.

DECISION FEDERALE

Interdiction d'emploi de ces matériels.

Christian BERNACHOT
Directeur Technique National



DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente note de sécurité.

DIFFUSION : Tous les Directeurs Techniques avec affichage dans les Centres Ecoles de Parachutisme.

Président FFP - DTN - Membres du CTP - Mr TOURNIER.